

Communiqué de presse

Les chercheur.eus.s de l'UNIL demandent une augmentation salariale

Depuis quelques semaines, un groupe de chercheur.euse.s de l'UNIL s'organise pour faire reconnaître le coût trop élevé de l'assurance-maladie. ACIDUL soutient pleinement cette démarche et appelle les membres du Corps intermédiaire et les doctorant.e.s de l'UNIL à signer la pétition qui demande une augmentation salariale ou une participation de l'Université à ces coûts.

Depuis plusieurs années, les salaires à l'Université de Lausanne n'ont en effet pas augmenté alors qu'une partie des coûts de la vie, comme le logement et les primes d'assurance-maladie - exclue de la base de calcul pour établir le coût de la vie - a explosé. Comme pour toute augmentation de coûts, ce sont les personnes avec les moins bons salaires qui en souffrent le plus. À l'Université, les doctorant.e.s FNS et les assistant.e.s diplômé.e.s font partie de ces personnes pour qui les salaires peinent à couvrir les frais quotidiens. Contraint.e.s de vivre avec le même salaire dans un environnement qui devient de plus en plus cher, la paupérisation commence à grignoter les premiers échelons de l'Université.

Pour ces raisons, ACIDUL estime qu'il est temps de revendiquer une augmentation salariale pour les chercheur.euse.s les moins bien payé.e.s de l'Unil, et considère que le mouvement initié par nos collègues et le lancement de leur pétition est une occasion à saisir pour demander de meilleures conditions salariales à l'UNIL.

À la base de ces demandes se trouve un groupe de chercheur.euse.s étranger.ère.s qui s'est d'abord réuni sur Facebook suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 d'une motion de Christophe Darbellay, parlementaire fédéral, abrogeant la possibilité pour les chercheur.euse.s étranger.ère.s de s'exempter de l'obligation de s'assurer en Suisse. La plupart de ces chercheur.euse.s étranger.ère.s souscrivaient une assurance étrangère, nettement moins onéreuse, mais sont maintenant contraint.e.s, comme leurs collègues suisses, de satisfaire aux conditions de la LAmal. Si, bien sûr, elles et ils sont tout à fait d'accord que l'égalité de cotisation soit respectée entre des étranger.ère.s et des Suisse.sse.s qui touchent le même salaire, la fin de cette mesure les a sensibilisé.e.s à la part démesurée des cotisations-maladies en Suisse.

Lien vers la page Facebook du groupe de chercheur.eue.s :

<https://www.facebook.com/groups/638299249559881/>

Lien vers la pétition :

<http://www.change.org/petitions/unil-rectorate-and-faculty-deans-unil-academic-researchers-need-affordable-health-insurance-and-a-salary-adjustment>

Contacts :

Nicolas Turttschi, président d'ACIDUL, nicolas.turttschi@unil.ch, 077 470 62 04

Sabrina Vollers, pétitionnaire, sabrina.vollers@unil.ch, 076 679 96 43

Dominique Gigon, secrétaire général d'ACIDUL, dominique.gigon@unil.ch, 078 734 21 84